

## Taxe d'apprentissage : mode d'emploi !

➔ Indiquez à votre Organisme Collecteur pour le versement de la part hors quota de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) que vous souhaitez affecter votre versement à :

**UFR SFA - 0860991K**  
9, rue Charles-Claude Chenou - bâtiment B5  
TSA 51106 - 86073 Poitiers cedex 9



[sfa.univ-poitiers.fr](http://sfa.univ-poitiers.fr)



**FACULTÉ DES SCIENCES  
FONDAMENTALES & APPLIQUÉES**

**TAXE  
D'APPRENTISSAGE** 2017

INVESTISSEZ DANS LA FORMATION  
DE VOS FUTURS CADRES  
SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES



## Qui sommes nous ?

→ La faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées c'est :

- 4 pôles de formation et de recherche :
  - Biologie, Santé
  - Chimie et Sciences pour l'Environnement
  - Sciences et Ingénierie pour l'Information
  - Sciences et Ingénierie en Matériaux, Mécanique, Énergétique et Aéronautique
- 2685 étudiants
- 254 enseignants-chercheurs, 81 chercheurs CNRS et INSERM, 112 personnels techniques
- 9 laboratoires de recherche
- 2 campus : le campus sud (Poitiers) et le SP2MI (Futuroscope)



## Pourquoi nous soutenir ?

→ Votre soutien nous est nécessaire pour le maintien et le développement de notre offre pédagogique. Votre taxe d'apprentissage contribuera à financer des équipements scientifiques et technologiques indispensables à la qualité de nos Masters et des Cursus Master en Ingénierie.

## → Grâce à votre soutien en 2016 !

Nous avons, entre autres, mis en place :

- Un espace de coworking dédié au travail par projet
- De nouvelles méthodes d'enseignement d'approche par problèmes
- Acquisition d'un scanner 3D en complément d'une imprimante 3D mise à disposition des étudiants pour réaliser du prototypage rapide.

## → Nous comptons sur vous en 2017 !

Nous vous demandons de nous accompagner pour :

- Renforcer la promotion de nos filières scientifiques
- Mettre à disposition un atelier de conception et fabrication ouvert à tous les étudiants de sciences
- Poursuivre la mise en place de salles de travaux pratiques dans le cadre de création d'entreprises virtuelles de prestations de services

## → Être partenaire de la faculté des Sciences

C'est bénéficier d'une assistance pour :

- La recherche d'étudiants stagiaires
- Le recrutement de vos futurs collaborateurs
- La recherche d'un laboratoire pour une collaboration scientifique